

PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT CHEZ LES JEUNES:

TROUVONS ENSEMBLE DES SOLUTIONS!

Le département de la solidarité et de l'emploi (DSE) a lancé, le 15 octobre 2013, une campagne de prévention du surendettement chez les jeunes. La stratégie de communication a été élaborée par la direction générale de l'action sociale (DGAS) en partenariat avec la plateforme cantonale de coordination du programme cantonal de lutte contre le surendettement (PCLS) et la Haute école d'art et de design (HEAD). La campagne comprend la diffusion d'affiches et de spots dans les transports publics, la publication de cartes thématiques ainsi qu'un site Internet, le tout muni d'un logo commun.

Le surendettement est un processus d'endettement en chaîne, souvent qualifié de spirale ou de cercle vicieux. Le consommateur surendetté est dans l'incapacité de rembourser ses dettes. La plupart du temps, il cumule différentes formes d'emprunts: petits crédits, *leasing*, découverts sur les cartes de crédit ou sur les cartes clients des grands magasins, avec comme facteur aggravant que ce foisonnement de formes d'emprunt empêche le consommateur d'avoir une vue d'ensemble de ses engagements.

Le surendettement peut donc être source de réelles souffrances, à la différence de l'endettement, qui est le simple fait de contracter une dette, un phénomène typique de la société de consommation, que beaucoup d'entre nous connaissent mais qui n'est pas nécessairement vécu comme une situation pénible.

COLLABORATION ENTRE L'ÉTAT ET SES PARTENAIRES

Pour lutter contre ce phénomène et en réponse à deux motions déposées au Grand Conseil, le département de la solidarité et de l'emploi (DSE) a

lancé le programme cantonal de lutte contre le surendettement, dont la phase pilote de trois ans s'étend jusqu'en août 2014. Mené par la direction générale de l'action sociale, ce programme allie trois niveaux d'action: l'axe détection/intervention précoce, la coordination et la prévention.

La détection et l'intervention précoces font déjà l'objet d'un dispositif lancé en septembre 2011. Les personnes potentiellement surendettées sont détectées dans différents services de l'Etat. Elles se voient alors remettre un bon pour un accompagnement personnalisé gratuit auprès de deux acteurs associatifs spécialisés dans le désendettement: Caritas et le Centre social protestant.

Lutter contre le surendettement représente un travail de longue haleine et nécessite de réunir les forces et compétences des différents partenaires. C'est pourquoi la coordination du programme est assurée par une plateforme cantonale rassemblant vingt-trois acteurs publics et privés actifs dans la lutte contre le surendettement. L'objectif de cette plateforme est de piloter et soutenir la mise en place de nouvelles mesures en assurant l'échange d'infor-



mations, la cohérence et la visibilité de l'ensemble du dispositif.

LES JEUNES, UN GROUPE À RISQUE

C'est dans le cadre du volet prévention que la plateforme cantonale a travaillé en partenariat avec la Haute école d'art et de design (HEAD) sur la réalisation d'une campagne visant à prévenir le surendettement chez les jeunes, un groupe particulièrement à risque. Les communes genevoises sont également associées à la démarche, non seulement

ment constitué d'économies et où l'on ne maîtrise pas toujours pas son budget, de telles dépenses peuvent facilement déstabiliser la situation financière. Ces dépenses entraînent parfois les premières dettes qui, lorsqu'elles s'accumulent, deviennent vite synonymes de surendettement.

Ce phénomène est assez méconnu et touche plus de jeunes adultes qu'on pourrait le croire. Alors qu'en Suisse, comme l'a rappelé Mme Isabel Rochat, conseillère d'Etat chargée du DSE,

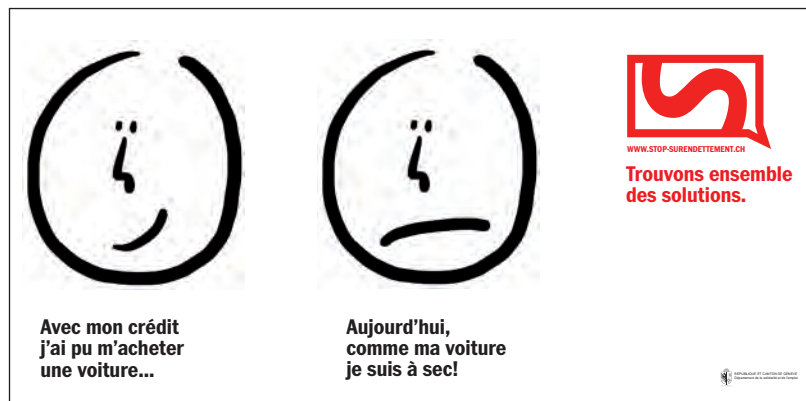
LA SPIRALE DES DETTES, UNE PROBLÉMATIQUE SOCIALE

par leur participation à la plateforme, mais aussi en assurant la diffusion de la campagne, que ce soit dans les mairies, les services sociaux communaux ou les maisons de quartier.

L'entrée dans la vie adulte rime souvent avec le premier salaire mais s'accompagne aussi des premières charges financières (devoir fiscal, nouveau logement, assurances, naissance d'un enfant). A un âge où l'on n'a pas forcément

«10% des ménages sont surendettés; ce pourcentage passe à 25% chez les jeunes. De plus, 80% des adultes surendettés ont contracté leurs créances avant 25 ans et 17% des jeunes avouent mal contrôler leurs pulsions d'achat!.»

Le phénomène du surendettement est d'autant plus grave chez les jeunes que cette situation peut avoir des répercussions à long terme sur leurs projets de vie. En effet, être mis aux poursuites



implique l'impossibilité de signer un bail et peut entraîner des saisies sur salaire. Comme celles-ci ne peuvent être cachées à l'employeur, la relation de travail est mise à mal. Enfin, en cas de perte d'emploi, la menace d'une saisie sur salaire n'incite pas à la reprise d'une activité rémunérée. Or, «l'aide sociale ne constitue en aucun cas une situation acceptable, ni une perspective réjouissante pour l'avenir d'un jeune adulte», comme l'a souligné Mme Rochat.

POUR LES JEUNES, PAR LES JEUNES

La campagne devant s'adresser aux jeunes, le choix d'un partenariat avec la HEAD s'est imposé comme une évidence. Une sélection a été effectuée parmi les dix-huit projets de communication que les étudiants en année de Master ont élaborés dans le cadre de leur cours. Les projets retenus correspondent à différents supports de communication qui ont pour objectif de sensibiliser le public à la gestion de

budget, de déculpabiliser les personnes qui se retrouvent dans une situation de surendettement et de les informer des solutions existantes pour en sortir.

Le lancement de la campagne est assuré par des affiches représentant des visages appuyés par de brefs messages, ainsi que de courts films d'animation diffusés dans les transports publics genevois. En parallèle, les affiches seront diffusées dans différents lieux publics, dans les écoles ainsi que dans les services sociaux cantonaux et communaux. Des cartes postales portant un message percutant seront par ailleurs mises à disposition du public dans les communes.

Quant au nouveau site Internet www.stop-surendettement.ch, il fournit des réponses aux questions que chacun peut se poser face à une situation de surendettement. Sont également disponibles sur le site des témoignages, des liens utiles à la recherche de solutions, des informations sur le programme can-

CI-DESSUS
(De gauche à droite) M. Jérôme Baratelli, professeur à la Haute école d'art et de design (HEAD), responsable de la filière communication visuelle, Mme Nadine Mudry, directrice chargée des politiques d'insertion à la direction générale de l'action sociale, M. Jean-Pierre Greff, directeur de la HEAD, et Mme Isabel Rochat, conseillère d'Etat chargée du département de la solidarité et de l'emploi.

CI-CONTRE
La conseillère d'Etat Isabel Rochat.
PHOTOS M. ZOUHRI

tonal et les prestations fournies par les partenaires. Enfin, un logo procure une identité visuelle forte aux différents supports de communication.

UNE CAMPAGNE QUI NOUS CONCERNE TOUS

La campagne contre le surendettement s'adresse tout particulièrement aux jeunes adultes mais, par son langage actuel et ses messages sans détour, elle peut parler aussi à toute personne concernée par le risque de surendettement. Car, comme le soulignent les spécialistes du domaine, l'action préventive est essentielle pour éviter la spirale des dettes. L'Etat remercie les nombreux partenaires du programme grâce auxquels la campagne sera diffusée largement.

Département de la solidarité et de l'emploi

¹ Etude REMP, 2003.

INFOS UTILES

• **AVENUE DE MATEGNIN: POSE DE REVÊTEMENT PHONOABSORBANT**
Dans le cadre de l'assainissement du bruit routier, des travaux de réfection du revêtement de l'avenue de Mategnin avec de l'enrobé phonoabsorbant sont réalisés.
Jusqu'au 27 octobre 2013, la circulation est mise en sens unique sur le tronçon compris entre l'avenue Sainte-Cécile et la rue Lect, selon les tranches horaires suivantes:
– le matin, de 7 h à 12 h environ: mise en sens unique en direction de Genève;
– l'après-midi, de 12 h à 18 h environ: mise en sens unique en direction de Mategnin.
En dehors de ces tranches horaires, la circulation est maintenue à double sens.
Des panneaux indiquent les itinéraires de déviation.
Pour tout complément d'information: M. Patrice Giuliano, ingénieur à la direction générale du génie civil, DIME, tél. 022 546 63 21.

• **CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE**
La campagne de vaccination contre la grippe a débuté dans le canton de Genève. La période idéale de vaccination s'étend de mi-octobre à mi-novembre. Toute personne souhaitant se faire vacciner dans le canton de Genève peut le faire en s'adressant:
– à son médecin traitant, sur rendez-vous;
– au service de médecine de premiers recours et des urgences, Hôpitaux Universitaires de Genève, du lundi au vendredi de 10 h à 16 h, sans rendez-vous;
– à l'Hôpital des Enfants, département de pédiatrie, Hôpitaux Universitaires de Genève, mercredi matin, sur rendez-vous.
Par ailleurs, **le vendredi 8 novembre prochain**, à l'occasion de la Journée nationale de vaccination, il sera possible de se faire vacciner sans rendez-vous auprès des médecins participant à cette action (liste disponible sur Internet à l'adresse <http://www.kollegium.ch/grippe/f.html>)
Pour tout complément d'information: <http://www.sevaccinercontrelagrippe.ch/> (possibilité de poser des questions à un médecin).

PUBLICITÉ

LINDEGGER
maîtres opticiens

examens de la vue
lentilles de contact
lunettes - instruments...

022 735 29 11 - Genève
www.lindegger-optic.ch